

L'EUROPE DES L'EUROPE. Les projets de coopération territoriale : un moyen de construire l'Europe.

L'Union Européenne est une expérience politique, économique et sociale, originale et complexe. Sa nature complètement novatrice signifie dans la pratique qu'elle soit parfois perçue comme un "OPNI" (objet politique non identifié)¹. Par ailleurs, elle semble avoir du mal à se faire visible au-delà de la monnaie commune dans les poches des citoyens, l'euro, ou par la possibilité de voyager sans passeport, ou des étiquettes des produits made in UE.

Après plus de cinquante ans, il est très habituel d'oublier sa véritable origine. Le 9 mai 1950, Robert Schuman² proposait la création d'une Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)³, dont la portée politique était inouïe. Juste après la fin de la deuxième guerre mondiale, les matériaux de la guerre se transformaient en instruments de paix et l'idée européenne

commençait ses premiers pas.

Il s'agissait, disait Schuman, d'une action sur un point limité mais décisif, car l'Europe ne pourrait pas se faire d'un coup, ni dans une construction d'ensemble, mais par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait.

Ces réalisations concrètes ont donc fait l'objet de différentes étapes : six ans après la naissance de la CECA, avait lieu la création de la Communauté économique européenne (CEE)⁴ qui instituait un marché commun basé sur la libre circulation des personnes, services et capitaux. Ensuite, cette intégration à caractère principalement économique était complétée dans les années '70 par de nouvelles politiques sociales, environnementales et régionales avec la création du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), un

instrument financier de cohésion, destiné à réduire les disparités et corriger les déséquilibres des différentes régions.

Les décennies suivantes ont connu un élan plus politique avec les premières élections au suffrage universel direct du Parlement européen, l'institution de l'Union Européenne par le Traité de Maastricht et la naissance de la coopération territoriale dans le cadre de la politique régionale européenne.

C'est en fait dans le cadre de cette politique régionale où il est possible de trouver de nombreux exemples de l'impact réel des actions européennes. Basée sur la philosophie d'actions précises et concrètes, l'Initiative Communautaire INTERREG abrite depuis presque vingt ans⁵ un espace de coopération dans les domaines les plus variés dont les acteurs régionaux sont les

L'Europe ne pourrait pas se faire d'un coup, ni dans une construction d'ensemble, mais par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Robert Schuman.



1 Expression de Jacques Delors, politicien français président de la Commission européenne (1985-1995).

2 Déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman, Ministre français des Affaires étrangères.

3 Traité signé le 18 avril 1951 à Rome.

4 Traité signé le 25 mars 1957.

5 L'initiative Interreg fut mise en place dans le cadre de la période de programmation 1990-1994.

La devise de l'Union Européenne, “unie dans la diversité”, prend forme et se matérialise dans le cadre de la politique régionale et les projets de coopération territoriale.

protagonistes. Plus concrètement, cette initiative n'offre pas seulement un financement, mais aussi un cadre propice qui permet de mettre en place de façon abordable des projets et des partenariats engagés sur une voie commune.

C'est ainsi que la devise de l'Union Européenne, “unie dans la diversité” prend forme et se matérialise. Car dans la pratique, ce que font principalement ces projets de coopération territoriale c'est de rassembler des entités locales et régionales, des centres de recherche, des universités, des associations, des entreprises, qui parfois autrement n'auraient pas eu l'occasion de travailler conjointement.

Un exemple de coopération territoriale dans le domaine environnemental, est le projet SEMCLIMED. Successeur du projet GENMEDOC, il rassemble des institutions, des centres de recherche et des universités qui

ont un point commun, la Méditerranée, constituant ainsi la liaison avec les partenaires associés au projet de la rive sud du nord de l'Afrique. Ce projet a fourni les conditions propices pour créer un réseau avec une volonté de continuité qui signifie une petite brique de plus dans la construction européenne, car l'Europe, en réalité, se fait à partir de l'Europe.

La construction européenne signifie donc aujourd'hui un grand ensemble d'actions qui cherchent à rapprocher les états, les régions et les citoyens afin de rassembler des efforts et de donner des réponses aux défis et problèmes communs. Après avoir achevé son objectif primordial et essentiel, la paix, elle a étendu largement son champ d'action et les résultats positifs sont indéniables.

Toutefois, il n'en demeure pas moins vrai que, parfois, elle a de nombreuses zones d'ombre. L'échec du Traité établissant une

Constitution pour l'Europe et son réaménagement postérieur avec le Traité de Lisbonne, l'absence de visibilité et de transparence des institutions et des mécanismes européens définie comme déficit démocratique, la méfiance d'une partie de l'opinion publique envers les élargissements, le manque d'engagement des états membres dans certains domaines notamment dans le cadre de la politique extérieure commune, ne sont que des symptômes d'une Europe incomplète qui a encore de nombreuses questions irrésolues. L'Europe reste ainsi un projet inachevé et améliorable. Parfois parce que “Europa no es posada, sino camino”⁶.

Gloria Ortiz

CIEF (Centro para la Investigación y Experimentación Forestal de la Generalitat Valenciana).

projet.cief@gva.es

⁶ J. Ortega y Gasset, « Europa y la idea de nación ».

ENSEmble
DEPUIS 1957

